SESSION 2025
Métropole - Antilles - Guyane - Réunion - Mayotte

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE
D TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE - AMÉNAGEMENT

Série : STAV

Durée : 180 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 14 pages

PREMIÈRE PARTIE6 points
DEUXIÈME PARTIE14 points

Les candidats traiteront chaque partie sur des feuilles séparées

SUJET

PREMIÈRE PARTIE (6 points)

QUESTION 1 (2 points)

Dans le **document 1**, il est question de la cohabitation d'activités dans le **Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne**.

1.1. Citer deux missions d'un **Parc Naturel Régional.**

1.2. En vous basant sur l'exemple développé dans le **document 1**, expliquer la notion de « **conflit d'usage** ».

QUESTION 2 (2 points)

2.1. Relever dans le texte les actions mises en œuvre par les différents acteurs pour éviter que des conflits apparaissent.

2.2. Dans le **document 1**, l'auteur indique **« Le phénomène de « surfréquentation » reste peu existant en Auvergne ».**

Expliquer cette affirmation au regard du contexte présenté dans le document.

QUESTION 3 (2 points)

3. Proposer un avis argumenté sur la question de la cohabitation des activités touristiques et des activités agricoles dans les territoires ruraux.

DOCUMENT 1

Randonnée, bivouac, élevage : comment apaiser la cohabitation en montagne ?

En période estivale, le pic du nombre de randonneurs sur les circuits d'Auvergne peut s'accompagner de **conflits d'usage**. Pour les différents acteurs du territoire, l'enjeu est d'apprendre aux touristes à profiter de la nature en gardant en tête qu'elle abrite aussi des activités économiques.

« Des espaces de travail »

Les estives[1] sont fréquemment traversées par des *"pratiquants de la montagne"* (randonneurs, campeurs, vététiste, traileurs...) générant, parfois, des conflits d'usage. *"Ce n'est pas tout de dire "Venez chez nous, nous avons de beaux sites touristiques". Ces territoires sont aussi habités et des espaces de travail. C'est important de le rappeler car tous les promeneurs qui se rendent en montagne n'en ont pas les usages*, indique Eve Alcaïde, responsable du pôle Economie rurale au **Parc naturel régional des volcans d'Auvergne**, qui couvre une zone de 400 000 hectares entre le Puy-de-Dôme et le Cantal.

La Fédération française de randonnée gère tout ce qui concerne les GR[2] : balisage, déviation, création de topocartes et médiation. Lorsque la cohabitation se tend, des propriétaires peuvent fermer l'accès à leur parcelle. Celui-ci est encadré par une autorisation de passage, renouvelée tous les cinq ans et pouvant être rompue à tout moment. Il y a trois ans, une randonneuse qui marchait avec son chien, sur un sentier à proximité du lac Servières, a été chargée par une vache. L'accès a été fermé et remplacé par un passage par la forêt. Dans le Puy-de-Dôme, le circuit du GR30 qui empruntait un chemin à proximité d'une zone humide a été récemment dévié pour la protéger. [...]

Des activités réglementées

En dehors des grands sites touristiques emblématiques, comme le puy Mary dans le Cantal, le puy de Dôme ou le massif du Sancy, **le phénomène de "*surfréquentation*" reste peu existant en Auvergne.** *"Le nombre d'hébergements collectifs disponibles sur le territoire restreint l'affluence"*, constate Michel Faure. Mais depuis plusieurs années, de plus en plus de randonneurs en itinérance préfèrent dormir à la belle étoile grâce au bivouac. Symbole de la *"micro-aventure"*, il offre une alternative aux refuges ou gîtes d'étapes.

"Il y a un fort engouement autour du bivouac mais, comme toutes les activités de pleine nature, il est soumis à une réglementation", rappelle Eve Alcaïde du Parc des volcans d'Auvergne. La pratique est interdite dans les Réserves naturelles nationales de Chastreix-Sancy et de la Vallée de Chaudefour.

[1]Estive : zone de pâturage située en montagne

[2] GR : sentier de Grande Randonnée

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Ailleurs, elle est tolérée le long des sentiers, à condition d'avoir l'accord du propriétaire de la parcelle. Il faut installer son léger campement au coucher du soleil et être reparti à son lever, le lendemain matin. Deux aires de bivouac avec sanitaires et points d'eau ont été aménagées dans la région, à Chastreix et à Picherande sur le parcours du GR30. Une solution pour que les campeurs ne plantent pas leur tente n'importe où dans la nature notamment à proximité de troupeaux.

Adopter les bons comportements

Tout au long de l'année, et encore plus durant la période estivale, des gardes-nature sensibilisent les touristes aux *"bons comportements en montagne"*. La majorité des conseils relève du bon sens mais sont à rappeler. "*Dès que l'on ouvre une barrière, il faut veiller à la refermer afin que les bêtes ne s'échappent pas. Il faut éviter d'aller au contact des troupeaux et passer à l'écart de celui-ci. Partout, il est recommandé de tenir son chien en laisse pour ne pas qu'il gêne la faune sauvage ou les autres randonneurs. Ils sont par contre interdits dans les réserves naturelles*", rapporte Eve Alcaïde.

Le Cantal est concerné par des préconisations spécifiques en raison de ses multiples estives, par lesquelles passent de nombreux chemins de randonnées. *"Il ne faut pas traverser les estives avec un chien, même tenu en laisse. Les vaches Salers peuvent se montrer très protectrices envers leurs petits. Ils pourraient être considérés comme des ennemis par les patous",* prévient Eve Alcaïde. Dans le département, l'office de tourisme Hautes Terres organise des rencontres entre pratiquants (randonnée, VTT, trail...) et agriculteurs pour échanger sur les activités de chacun, prévenir les conflits d'usage et ainsi mieux faire rimer tourisme et pastoralisme. [...]

Site internet de France 3 région Auvergne-Rhône-Alpes, Lisa Douard, le 14/05/2024

Document modifié pour les besoins de l'épreuve

DEUXIÈME PARTIE (14 points)

Maintien des milieux naturels de la Réserve Naturelle Régionale des Larris et Tourbières

La Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Larris (terme picard pour parler de coteaux calcaires) et Tourbières de Saint Pierre-ès-Champs a été créée le 12 février 2010 par le conseil régional de Picardie. Elle se situe à la limite de l'Oise et de la Seine-Maritime, dans le Pays de Bray, sa superficie est de 79,43 ha.

Les milieux dominants sont des larris, des prairies humides et des étangs dont l'apparition est liée aux activités humaines. Ces milieux sont aujourd'hui menacés de disparition du fait de leur colonisation progressive par les ligneux (arbres, arbustes…). La réserve est gérée par le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Hauts de France, la communauté de communes du Pays de Bray, et par la commune de St Pierre-ès-Champs qui en est le propriétaire. Les objectifs sont de maintenir et restaurer les milieux ouverts, favoriser les continuités écologiques entre les différents sites et sensibiliser le public.

À partir des documents, répondre aux consignes ci-dessous :

Consigne I (7 points)

Identifier les interactions entre les éléments du contexte et le processus d'aménagement de la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières.

Consigne II (7 points)

Analyser la logique et les déterminants des principaux choix socio-techniques réalisés dans le cadre du maintien des milieux ouverts de la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières.

LISTE DES DOCUMENTS

DOCUMENT 1 :

L'histoire des milieux naturels et leur situation.

Source : extrait de la plaquette de présentation de la région Picardie.

DOCUMENT 2 :

Carte : Une réserve naturelle caractérisée par une diversité de sites éloignés.

Source : document réalisé pour les besoins de l'épreuve, d'après CEN Hauts de France.

DOCUMENT 3 :

Saint-Pierre-es-Champs : la première réserve naturelle de Picardie retrouve ses couleurs.

Source : extrait article de presse, Le Parisien, 4 avril 2018.

DOCUMENT 4 :

Évolution de la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint Pierre-ès-Champs de 1991 à nos jours.

Source : document construit pour les besoins de l'épreuve, à partir du rapport «25 ans d'actions (1991 - 2015) sur la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs. »

DOCUMENT 5 :

Tableau de synthèse des activités touristiques dans la réserve naturelle régionale.

Source : extrait du plan de gestion simplifié 2011 - 2020 de la réserve naturelle régionale.

DOCUMENT6 :

La gestion conservatoire mise en place.

Source : document construit pour les besoins de l'épreuve, à partir du rapport « 25 ans d'actions (1991 - 2015) sur la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs. »

DOCUMENT 7 :

Quelques possibilités pour découvrir la réserve naturelle régionale.

Source : document construit pour les besoins de l'épreuve, d'après CEN Hauts de France.

DOCUMENT 1

L'histoire des milieux naturels et leur situation

La réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières est composée de plusieurs sites éloignés :

- La « colline Sainte Hélène » (37 ha, altitude 190 m) : est un éperon calcaire, structure géologique remarquable dans le Pays de Bray, c'est aussi le site le plus riche en espèces de la réserve naturelle régionale.
- D'autres coteaux calcaires (24 ha) : constituent la limite sud de la réserve naturelle régionale.
- Le site des « Tourbières » (17 ha) : accueille des espèces animales et végétales très rares.
- Les pâtures au lieu-dit « sous le pressoir » (1,25 ha) : sont des prairies humides situées en bordure de la rivière et gérées par un pâturage mixte (vaches et chevaux).

Histoire des milieux :

Les coteaux de la réserve ont longtemps été entretenus par des troupeaux de moutons et de chèvres jusque dans les années 1950. L'abandon de ces pratiques a entraîné un embroussaillement progressif des pelouses.

L'extraction de la tourbe (pratiquée jusqu'en 1962) a, quant à elle, modelé le site des tourbières. Des étangs remplacent aujourd'hui les anciennes fosses d'extraction. L'absence d'entretien de la zone humide alentour a conduit à la formation de boisements (chêne, hêtre, frêne...).

Les milieux naturels :

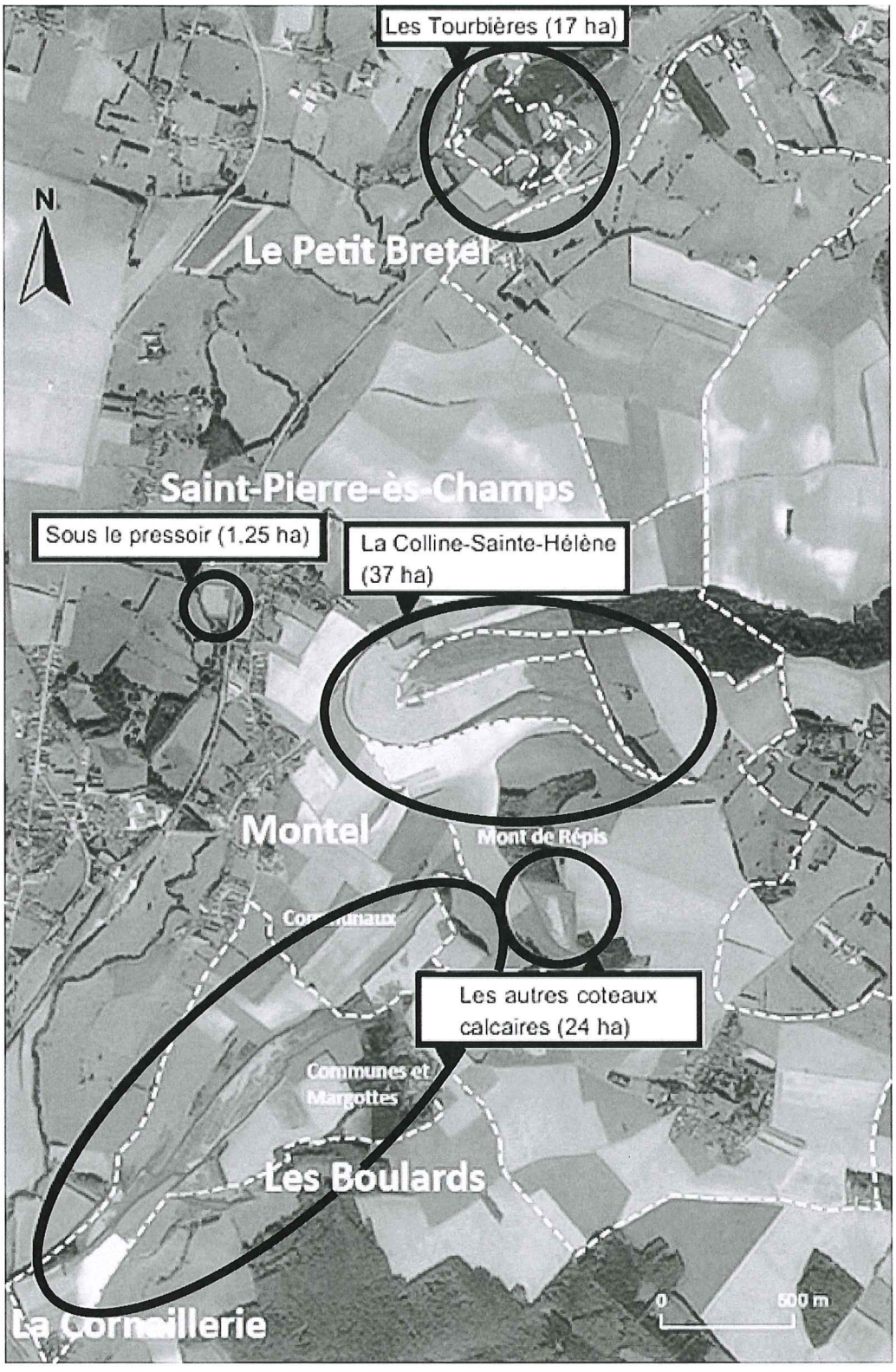
La réserve naturelle régionale se caractérise par une grande diversité de milieux naturels. Sur les coteaux, les pelouses sur calcaire constituent l'intérêt majeur du site. Des zones plus denses et des fourrés arbustifs participent à l'hétérogénéité de la végétation. Des boisements sur pente et des éboulis* renforcent l'originalité des milieux. Dans les zones humides, autour des étangs, se développent des végétations à hautes herbes, des prairies inondables et une aulnaie* marécageuse.

*éboulis : fragments rocheux accumulés au pied de pentes
*aulnaie : végétation de type forestier où prédomine l'aulne

Source : extrait de la plaquette de présentation de la région Picardie

DOCUMENT 2

Carte : Une réserve naturelle caractérisée par une diversité de sites éloignés



Source : document réalisé pour les besoins de l'épreuve, d'après CEN Hauts de France

DOCUMENT 3

Saint-Pierre-es-Champs : la première réserve naturelle de Picardie retrouve ses couleurs

Les premières feuilles colorées d'un vert luisant apparaissent. Ces feuilles d'orchidées (14 espèces sauvages ici) qui profitent des tout premiers rayons du soleil annoncent la réouverture de la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-es-Champs. Au cœur du Pays de Bray, ce petit paradis, de 80 ha, a retrouvé son public, lundi, avec la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques sur le site des Tourbières. (...)

Les tontes et nettoyages des cheminements sont à peine terminés pour laisser place aux pêcheurs qui reviennent avec l'ouverture de la saison. Les deux éleveurs qui participent, grâce à leurs troupeaux de moutons boulonnais, à l'entretien des larris n'ont toujours pas repris possession des lieux.

Peu d'habitants de l'Oise le savent, mais cette réserve naturelle régionale (RNR) était à l'époque la première de Picardie. Dès 1992, le site a été classé réserve naturelle volontaire, l'ancêtre de la RNR, votée par le conseil régional en 2010.

Au sein de la réserve naturelle, des dizaines d'espèces faunistiques et floristiques ont pu se développer depuis la fin de l'extraction de la tourbe en 1962. Des espaces boisés sont apparus dans les anciens pâturages et l'eau s'est installée dans les anciennes fosses. Parmi les 400 espèces floristiques présentes aujourd'hui, 10 % sont considérées comme patrimoniales à conserver absolument et deux sont protégées au niveau national.

De quoi offrir des photographies splendides aux milliers de visiteurs qui profitent des chemins de randonnée depuis la colline Sainte-Hélène, aussi appelée colline aux papillons. En effet, « plus de 200 espèces ont été observées ici, soit 60 % des espèces picardes », rappelle Coralie Morel, chargée de mission au conservatoire et spécialiste du lieu. (...)

Source : extrait article de presse, Le Parisien 4 avril 2018

DOCUMENT 3 (Suite et fin)

Saint-Pierre-es-Champs : la première réserve naturelle de Picardie retrouve ses couleurs



Des larris humides à la colline Sainte-Hélène, le site de la première Réserve Naturelle de Picardie est un havre de paix pour plus de 200 espèces de papillons (azuré de l'ajonc, argus bleu-nacré) et 14 familles d'orchidées (ophrys bourdon, orchis bouffon...).

Photo : Conservatoire des Espaces Naturels Hauts de France

Patrimoine naturel protégé :

- Quelques exemples d'espèces faunistiques : azuré de l'ajonc, azuré bleu-céleste, argus bleu-nacré, criquet marginé, hespérie de la Passe-Rose, lucine virgule, petite violette, petite cigale des montagnes, muscardin, triton crêté, vertigo de Des Moulins, vipère péliade.

- Quelques exemples d'espèces floristiques : anémone fausse-renoncule, orchis pyramidale, digitale jaune, germandrée des montagnes, ophrys bourdon, orchis bouffon, polygale d'Autriche, pigamon jaune.

Source : extrait article de presse, Le Parisien 4 avril 2018

DOCUMENT 4

Évolution de la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint Pierre-ès-Champs de 1991 à nos jours



Document construit pour les besoins de l'épreuve, à partir du rapport 25 ans d'actions (1991 - 2015) sur la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

DOCUMENT 5

Tableau de synthèse des activités touristiques dans la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

Pratique	Public	Localisation et sites	Remarques
Promenade. Toute l'année.	Tout public.	Colline Sainte Hélène et Tourbières.	D'après l'éco-compteur 9000 passages par an. Les cavaliers empruntent ponctuellement les sentiers. Présence de pontons en bois sur le site des Tourbières.
Randonnée. Toute l'année.	Tout public.	Réserve naturelle et alentours, 2 Grande Randonnée (GR) et plusieurs sentiers de randonnée créés par la CCPB (Communauté de Communes de Pays de Bray).	Des randonnées pédestres collectives sont organisées ponctuellement par la commune.
Aéromodelisme. Toute l'année sauf les dimanches pendant la période de chasse.	Membres du Club des 3 pentes.	Colline Sainte Hélène et Communaux.	Club aéromodelisme compte environ 100 adhérents.
Pêche. Toute l'année.	Personne titulaire d'une carte de pêche délivrée par la commune.	Tourbières.	Entre 20 et 30 cartes délivrées par an.
Sortie nature. Dernier week-end de mai.	Tout public.	Colline Sainte Hélène et Tourbières.	Le CEN organise des visites gratuites sur inscription le week-end l'Oise Verte et Bleue.
Les Brayonnades. 1 fois tous les 2 ans, en mai.	Tout public.	Tourbières.	Manifestation qui rassemble les artisans et les associations du Pays de Bray.
Envol de montgolfière. 1 fois par an.	Tout public.	Tourbières.	Aire d'envol à l'entrée du site.

Source : extrait du plan de gestion simplifié 2011 - 2020 de la RNR

DOCUMENT 6

La gestion conservatoire mise en place

Dès 1991, le conservatoire des espaces naturels a mis en place des opérations de gestion des milieux naturels, d'abord sur la colline Sainte-Hélène, puis sur les autres larris communaux et sur le site des Tourbières.

Ces opérations de gestion, qui ont pour objectif principal la réouverture et le maintien des milieux ouverts, sont de deux types : les opérations de restauration et les opérations d'entretien.

Les opérations de restauration

La restauration d'un milieu naturel consiste à « reconstituer » un écosystème transformé, endommagé ou détruit, directement ou indirectement par une activité humaine.

Les plus importants travaux de restauration, déboisement et débroussaillage, ont eu lieu sur la colline Sainte-Hélène : éclaircissement des fourrés et coupes ponctuelles d'arbres et d'arbustes. Des zones de fourrés denses sont toutefois conservées et servent d'abri pour de nombreuses espèces.

Sur certaines zones de pelouse et sur les prairies des tourbières, le conservatoire a mis en place des opérations de fauche exportatrice. Ces opérations permettent de limiter les apports en Matières Organiques (MO), ensuite, les espèces indigènes* recolonisent peu à peu les pelouses. Ces zones sont partiellement fauchées de manière ponctuelle pour redynamiser la végétation et l'écosystème. Des zones de refus sont toujours maintenues afin de servir de zones refuges au reste de la faune notamment pour le damier de la succise qui est un papillon menacé de disparition et de la flore.



Avant les travaux *Après les travaux*

Les opérations de restauration doivent obligatoirement être suivies d'un entretien régulier, au risque de perdre le bénéfice de la restauration.

Espèces indigènes* : sont des espèces originaires du territoire considéré, présentes naturellement.

DOCUMENT 6 (suite et fin)

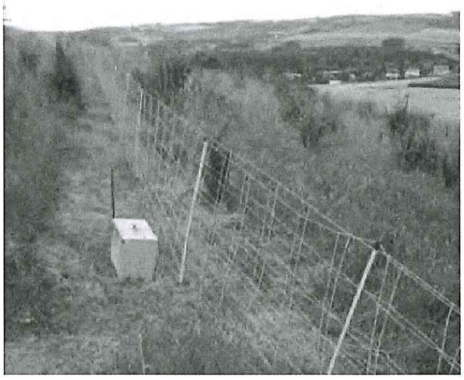
La gestion conservatoire mise en place

Les opérations d'entretien

L'entretien le plus adapté aux milieux de la réserve naturelle est le pâturage. Le pâturage contribue au maintien de la strate herbacée par l'abroutissement*, maintien les milieux ouverts et limite l'enfrichement. En effet, on sait que les animaux (ovins principalement) ont été présents durant plusieurs années, voire plusieurs siècles, et ont grandement participé à la préservation et à la richesse de ces milieux.

En parallèle du pâturage, des opérations plus ponctuelles de coupe des rejets de ligneux doivent être réalisées pour compléter le travail des animaux. Tous les ans également, il faut ajouter l'entretien des sentiers de promenade et des équipements.

Cet entretien est réalisé par la commune (fauche des sentiers, ramassage des déchets, entretien des aménagements…) et par le CEN Hauts de France (coupe d'arbres tombés ou de branches dangereuses, entretien des clôtures).



Le pâturage des moutons nécessite la pose de filets électriques pour délimiter les parcs



Fauche de la végétation avant pose des filets

*L'abroutissement est le nom donné au broutage de broussailles et de jeunes arbres par les animaux sauvages et le bétail.

Le site des Tourbières



Entretien des bords d'étang

Afin de restaurer les zones de marais, le plan de gestion de la réserve prévoit des opérations de gestion des prairies humides par fauche, des travaux de déboisement et de dessouchage, et le creusement de mares.

Ce site, très fréquenté et utilisé pour de nombreuses manifestations, est entretenu par la commune de Saint-Pierre-ès-Champs qui s'occupe de la fauche des bords de l'étang, de l'entretien des arbres, de la gestion des pratiques de pêche et chasse, de l'entretien des équipements, sur les sentiers et lieux d'accueil du public, ...

Source : document construit pour les besoins de l'épreuve, à partir du rapport 25 ans d'actions (1991 - 2015) sur la réserve naturelle régionale des Larris et Tourbières de Saint-Pierre-ès-Champs

DOCUMENT 7

Quelques possibilités pour découvrir la réserve naturelle régionale

La réserve naturelle se découvre au travers d'un sentier pédagogique mis en place par la Communauté de communes du Pays de Bray. Un éco-compteur a été installé sur la colline Sainte-Hélène fin 2007 et 9 000 passages sont constatés par an.

Alors que les plus téméraires peuvent parcourir les 22 km de chemin, des boucles plus courtes permettent aux moins aguerris de découvrir l'ensemble des paysages typiques du pays de Bray : coteaux calcaires, tourbières, prairies humides...

L'ensemble du parcours est balisé et jalonné de panneaux et de tables de lecture présentant l'origine et la diversité des paysages brayons*, la faune et la flore de la réserve ou encore les corridors écologiques.

Apprendre grandeur nature

La Réserve Naturelle est le lieu idéal pour découvrir la nature. Faune, flore, eau, diversité des paysages... sont autant de thèmes pouvant être abordés lors de sorties scolaires de découverte.
N'hésitez pas à contacter le Conservatoire d'espaces naturels de Picardie si vous souhaitez organiser ou mettre en place un projet pédagogique avec votre classe.

Je découvre, j'agis !

Autre moyen original de découvrir la nature et la Réserve : participer à un Chantier bénévole ! Ces « chantiers nature » permettent aux participants de contribuer de manière conviviale à la gestion écologique d'un site naturel et de comprendre son fonctionnement, sa dynamique et ses problématiques tout « *en retroussant ses manches* ».

* brayons : du Pays de Bray

Source : document construit pour les besoins de l'épreuve, d'après CEN Hauts de France